

Le libre-échange

M. Foster: Monsieur le Président, je dois dire que cette déclaration m'inquiète énormément, car M. Pocklington a contribué à faire élire le premier ministre (M. Mulroney) chef du parti conservateur et il est donc probablement dans la confiance du premier ministre et sait exactement ce qui va se passer dans ce dossier. Il y a évidemment une contradiction dans le texte définitif parce que le gouvernement précise à l'article 710 que l'article 11 du GATT s'applique, mais il déclare également que l'article 10 s'applique sous réserve de tout autre article. C'est là que le problème se pose. L'article 703 prévoit l'abolition de toutes les barrières. Même s'il est question de l'article 11 du GATT dans l'article 710 de l'Accord, cet article 11 demeure soumis à une disposition prépondérante.

Aujourd'hui, l'Union des producteurs agricoles du Québec a publié un communiqué dans lequel on exprime une vive inquiétude parce que le gouvernement a introduit ce nouvel article dérogatoire qui semble nous diriger vers la suppression de toutes les barrières douanières. Le sous-secrétaire à l'Agriculture des États-Unis avait déclaré pendant les négociations que c'est ce qu'il voulait obtenir, et il semble bien que c'est effectivement ce qu'ils ont obtenu.

L'UPA se dit profondément inquiète au sujet de cet article et du fait que le gouvernement a refusé d'ordonner le contingentement des importations et d'inscrire la crème glacée, le yaourt et le lait non transformé sur la liste des produits d'importations contrôlées. Je crois que M. Pocklington a acheté la Palm Dairies parce qu'il sait que cet Accord va ruiner tout le système de gestion de l'offre, sans compter que le gouvernement a mis ce système sur la table dans le cadre des négociations du GATT. Il sait quelque chose que nous ignorons. Il sait saisir les occasions quand elles se présentent. De toute évidence, le gouvernement se dirige dans cette voie.

• (1540)

[Français]

M. le vice-président: A l'ordre! Nous allons poursuivre le débat avec l'honorable ministre d'État (Agriculture).

L'hon. Pierre Blais (ministre d'État (Agriculture)): Monsieur le Président, il me fait plaisir de prendre la parole cet après-midi dans le débat sur le libre-échange. J'ai écouté avec attention mes collègues, particulièrement le député d'Algoma (M. Foster), ses derniers commentaires et ceux de ce matin concernant le libre-échange. J'ai été, encore une fois, surpris de constater, je ne dirais pas l'ignorance, mais une certaine méconnaissance des faits et de la situation qui existe dans l'Entente historique intervenue entre le Canada et les États-Unis. À l'entendre parler, la majorité des Canadiens et des groupes d'agriculteurs canadiens se sont opposés à l'Accord de libre-échange alors que, dans les faits, c'est davantage le contraire.

Il y a à peine 48 heures, à une rencontre sur une perspective agricole canadienne qui avait lieu de l'autre côté de la rue, j'écoutais le président du Conseil canadien du porc qui s'exprimait et qui s'est adressé à notre premier ministre (M. Mulroney) immédiatement après sa déclaration où notre gouvernement avait annoncé l'injection d'environ 3 milliards de dollars dans l'agriculture canadienne, et le président du Conseil canadien du porc mentionnait combien il était fier et heureux de

cette entente intervenue entre notre gouvernement et celui des États-Unis sur la libéralisation des échanges.

Il faudrait être aveugle pour ne pas réaliser les avantages évidents pour notre agriculture suite à cette Entente de libre-échange. Lorsqu'on se rend compte que le marché, simplement dans le secteur du porc, est passé d'environ 300 millions de dollars il y a quelques années à plus de 630 millions de dollars cette année, on voit combien ce marché est important pour les agriculteurs canadiens et pour l'économie canadienne. Et si on ajoute le porc avec le secteur des bovins, les éleveurs de bétail nous l'ont dit d'ailleurs il y a encore quelques jours, c'est plus d'un milliard de dollars simplement dans ce secteur de produits canadiens qui traversent la frontière vers les États-Unis. C'est un marché intéressant et important pour les Canadiens. J'ai remarqué que, dans les citations qui ont été faites par notre collègue, il a oublié de nombreuses citations faites par le président de l'Association des éleveurs de bétail également. Non seulement dans le porc, mais dans le boeuf.

Concernant les préoccupations que mon collègue a mentionnées sur les *marketing boards*: Dès le 16 mars dernier, monsieur le Président, nous nous étions engagés, ici même dans cette Chambre, à protéger les offices de commercialisation de produits agricoles. Lorsque nous avons pris cet engagement, nous étions bien conscients que les Canadiens s'étaient développé, au cours des années, une structure agricole canadienne qui était conforme à ses besoins. Cette structure est jusqu'à un certain point presque unique au monde. Les Canadiens, à force de travail et de discipline, au fil des années, ont développé dans certains secteurs, et notamment le secteur laitier, une structure originale qui a fait en sorte que bien qu'on exerce un contrôle sur les approvisionnements, ce contrôle n'exerce pas de pression, sur les exportations extérieures sur les pays avec lesquels nous faisons des affaires, tant les États-Unis que la Communauté économique européenne ou les autres pays à travers le monde.

Cette structure originale, et mon collègue le sait évidemment, fait en sorte qu'elle est protégée à l'intérieur de l'Accord général du GATT. Et je pense que, encore là, il faudrait être de mauvaise foi ou aveugle pour ne pas reconnaître que cette structure, au cours des dernières années, a fait ses preuves et que nous nous sommes engagés à la préserver. Qui plus est, ayant réalisé qu'il était peut-être davantage nécessaire d'inclure une précaution supplémentaire à l'intérieur de l'accord final du texte légal que nous avons déposé la semaine dernière, nous avons introduit l'article 11 du GATT qui, lui, vient «boucler la boucle» si je peux m'exprimer ainsi, vient déterminer de façon précise la protection accordée par le GATT qui y était déjà comme un parapluie au-dessus de cette Entente.

Il est bien évident que le Canada, en négociant cette Entente avec les Américains, a toujours voulu respecter les principes de base du commerce international, notamment dans le secteur de l'agriculture. Nous avons toujours été un participant alerte au sein du GATT et nous allons le demeurer, monsieur le Président, parce que nous croyons que c'est important.

Depuis le début, notre premier ministre en tête, nous avons alerté les autres puissances économiques à l'échelle mondiale et les autres pays qui sont exportateurs dans le secteur agricole.